# programme de formation

Dans le champ des arts graphiques, plastiques et de la photographie, il est rare, en tant qu'artiste, d'être formé·e **sur le temps long** à l'exercice administratif de son métier.
Compétence pourtant nécessaire à la **défense de ses œuvres et de son travail**.

Inspiré des méthodes de l'Afest[1], //slash// formation// répond au besoin des plasticien·ne·s, designer·euses, scénographes et photographes professionnel·le·s d'être formé·e·s au fil de leurs échanges avec les structures de production et de diffusion de leurs oeuvres.

//slash//formation// c'est aussi des **temps de réflexivité privilégiés** entre stagiaires, formatrices et structures de diffusion spécialisées dans leur domaine d'expertise (fonds d'art contemporain, associations). Ces moments d'échange visent le partage d'expériences et la montée en compétences collective sur les **questions administratives, fondamentales aujourd'hui,** pour les métiers de plasticien·ne, designer·euse, scénographe ou photographe.

Tout au long de la formation, maze accompagne ses stagiaires de formation pour analyser avec elleux chaque étape de production et de diffusion de leurs œuvres afin d'acquérir les compétences et le positionnement professionnel nécessaires au métier d'artiste... et ainsi garantir une juste rémunération de leur travail et la défense de leurs droits.

**public concerné :** plasticien·ne·s, designer·euses, scénographes et photographes professionnel·le·s ou tout autre artiste-auteur·ice souhaitant développer des activités dans la branche des arts graphiques, plastiques et de la photographie

1. Afest : Action de Formation En Situation de Travail

## calendrier

### module 1 : du 13 janvier au 5 février 2027
- rendez-vous de positionnement (1h)
- formation asynchrone (3h)
- **atelier portfolio mené par Grégory Buchert (7h - Métropole de Lille)**
- **temps en présence (6h) : Centre d'art contemporain l'Espace Croisé (Tourcoing)**

### module 2 : du 11 février au 5 mars 2027
- formation asynchrone (8h)
- webinaire (2h)
- rendez-vous de suivi pédagogique (1h)

### module 3 : du 11 mars au 2 avril 2027
- webinaire (7h)
- webinaire (4h)
- webinaire (3h)
- **jeu. 25 mars (6h) : atelier budget mené par Aurélie Berthaut et Charlotte Morabin (Marseille)**
- **ven. 26 mars (6h) : Centre d'arts contemporains 3 bis F (Aix-en-Provence)**

### module 4 : du 19 avril au 14 mai 2027
- formation asynchrone (5h)
- **en mai : atelier de mise en pratique (4h)**
- **en mai : temps en présence chez un partenaire choisi par maze (6h)**
- rendez-vous de suivi pédagogique (1h)

## contenu pédagogique (70h)

**module 1 : identifier ses activités artistiques et formuler sa démarche (17h)**
- le champ d'application et les activités concernées par le régime de sécurité sociale des artistes-auteur·ices
- les fondamentaux du droit d'auteur·ice
- présentation de sa pratique artistique dans le cadre d'un portfolio

**module 2 : savoir déclarer en conformité ses revenus de ventes d'oeuvres, de droits d'auteur.ices et de travail artistique (11h)**
- les cadres d'emplois des activités et la réglementation sociale
- la réglementation fiscale en matière de TVA et de déduction des frais
- les régimes d'imposition (BNC,TS)
- les éléments d'une facture conforme

**module 3 : administrer la production de ses oeuvres (26h)**
- les sources de financements et leurs natures (partenariat, mécénat, subvention)
- les outils budgétaires (prévisionnels, suivi, bilan) à adopter selon le contexte et les attentes
- les principes fondamentaux de la gestion comptable
- les fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité

**module 4 : négocier ses contrats de diffusion et de production (16h)**
- la protection des oeuvres par le droit d'auteur.ice et la cession des droits
- les barèmes de rémunération et les recommandations du secteur
- la réglementation autour du droit à l'image
- les droits collectifs et les organismes qui les gèrent

## outils pédagogiques

- des webinaires en petits groupes
- des vidéos de cours en animation
- des exercices de mise en pratique
- des rendez-vous de suivi et de réflexivité
- la remise de dossiers documentaires

## les objectifs

- Connaître et comprendre le cadre fiscal, social et juridique des activités des artistes-auteurices
- Savoir communiquer sur le régime social et juridique à ses partenaires, clients et pairs afin d'adopter une posture professionnelle en identifiant les points de confusion
- Structurer et négocier un contrat en vue de garantir ses intérêts en respectant le cadre légal
- Connaître les différents cadres d'emploi et de rcmunération de la création contemporaine
- Tenir sa comptabilité de créateurice indépendante
- Réaliser les budgets prévisionnels, de suivi et de bilan d'un projet en vue d'une demande de subvention

## prérequis

- avoir une entreprise individuelle
- l'accès à un ordinateur et à une connexion internet
- de petites connaissances en navigation internet
- avoir des compétences correctes en langue française pour suivre une formation, produire des documents et s'exprimer à l'oral

attention : l'inscription vous engage à suivre l'intégralité des 4 modules de formation. Pas d'inscription par module possible.

## modalités d'organisation

à distance et ponctuellement en présence
suivi individuel et temps collectifs
formation adaptable

la durée globale estimée pour les quatre modules est de 70h réparties comme suit :

- **module 1 (17h)** : du 13 janv. au 5 fév. 2027
- **module 2 (11h)** : du 11 février au 5 mars 2027
- **module 3 (26h)** : du 11 mars au 2 avr. 2027
- **module 4 (16h)** : du 19 avril au 14 mai 2027

**nombre de jours prévus en présentiel : 5,5 jours** (indiqués en gras dans le calendrier ci-dessus)

## modalités d'évaluation

- exercices et atelier de mise en pratique
- quizz intermédiaires d'évaluation
- rendez-vous de suivi et de réflexivité avec la responsable pédagogique

## modalités d'accès

manifestation d'intérêt via ce formulaire en ligne.
entretien préalable obligatoire pour valider l'inscription indépendamment du financement.

## contacts

responsable pédagogique
**Mathilde Ehret-Zoghi**
mathilde@maze-conseils.com

Mathilde Ehret-Zoghi fonde maze en 2018. Elle intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

coordinatrice de formation et référente handicap
**Bianca Raviol**
coordination@maze-conseils.com ; 06 59 16 53 90

## accessibilité

formation accessible aux personnes en situation de handicap, contactez nous pour nous faire part de votre situation.

## coût de la formation

coût de la formation globale de 70 heures :
60€/heure = 4 200€ TTC*

SARL MAZE , SIRET : 83383748700010, * TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

le dispositif bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France et du Ministère de la Culture

Soutenu par MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Hauts-de-France

le dispositif est conçu et délivré par l'organisme de formation maze